



Communiqué de presse

Observatoire de l'Association Française des Opérateurs de Recharge : 17,5% des places de parking en immeubles sont couvertes par le service d'un opérateur de recharge

Paris, le 17 octobre 2022

L'Association Française des Opérateurs de Recharge pour véhicules électriques (AFOR), qui regroupe les principaux opérateurs français de la recharge et dont les membres équipent près de 15 500 immeubles en France, publie la 3ème vague de son baromètre sur la recharge en copropriété. Selon son Observatoire, 1 206 000 places de parking possèdent une infrastructure validée et signée avec un opérateur, ce qui représente 17,5% des places. Un chiffre en constante augmentation depuis les premières données de l'Observatoire en fin d'année 2021.

Face à l'urgence climatique, le développement du tout électrique dans le secteur de la mobilité constitue une solution clé, largement encouragée par les gouvernements français et européens. La prise de conscience vient également des consommateurs qui s'équipent de plus en plus en véhicules électriques. Selon un sondage Ipsos pour La Fabrique de la Cité, 76% des Français aimeraient pouvoir se passer de leur voiture thermique au quotidien et, parmi eux, plus de 35% envisagent d'acheter un véhicule hybride ou électrique et considèrent que la multiplication des bornes est un facteur déterminant (janvier 2022).

La conséquence : le nombre de places de parking en immeubles collectifs (copropriétés et immeubles tertiaires) équipées en bornes de recharge ne cesse d'augmenter. Ce sont notamment les conclusions de la 3ème vague du baromètre de l'Observatoire de l'Association Française des Opérateurs de Recharge pour véhicules électriques (AFOR), qui représente les principaux opérateurs français de la recharge. Selon l'AFOR, 1 206 000 places de parking en immeubles sont couvertes par le service d'un opérateur, soit 17,5% des places existantes.

Le nombre de places de parking équipables a connu une croissance exponentielle depuis la première vague du baromètre en fin d'année 2021. En moins d'un an, plus de 45 % d'immeubles supplémentaires ont signé avec un opérateur et le nombre de bornes de recharge sur infrastructure collective a augmenté de 54% (soit près de 7 078 bornes de recharge actuellement installées).

Les membres de l'AFOR accompagnent en l'occurrence plus d'un million de résidents en mesure de s'équiper rapidement d'une solution de recharge dont, 350 000 résidents peuvent bénéficier d'une borne de recharge sur leur emplacement de parking en moins de 4 semaines en s'adressant directement à l'opérateur retenu par la Copropriété.

Pour les opérateurs privés, le segment de la recharge en copropriété est d'ailleurs l'un des plus dynamiques du marché. Les solutions qu'ils déploient depuis plus de 10 ans continuent de faire leurs preuves. Elles peuvent être proposées sans frais pour la copropriété, le coût des bornes étant uniquement à la charge des utilisateurs. Des solutions existent pour les copropriétés souhaitant être propriétaire de leur infrastructure.

Jérôme Princet nouveau Président l'AFOR, revient sur la publication de cet observatoire :

“Cette 3ème vague du baromètre de l’Observatoire de l’AFOR atteste de l’intérêt grandissant des propriétaires et copropriétaires d’immeubles pour l’installation de bornes de recharge. Ils sont en effet de plus en plus nombreux à posséder un véhicule électrique et cette tendance ne fera que croître dans les prochaines années. Le marché est par ailleurs de plus en plus mature : les opérateurs privés de la recharge sont mobilisés pour continuer à répondre à cette demande et ainsi accompagner la transition du parc vers le 100% électrique. A l’AFOR, nous avons conscience que la recharge des véhicules se fait majoritairement à domicile et que celle-ci doit inévitablement être soutenue par nos membres.”,
Jérôme Princet, Président de l'AFOR.

Pour Agnès Pannier-Runacher, Ministre de la Transition Énergétique, « La recharge en copropriété est l'une des clés de l'adoption massive du véhicule électrique, car elle est pratique, moins coûteuse que la recharge publique ou la recharge haute puissance en particulier, et elle peut s'effectuer en heures creuses, offrant une vraie solution de flexibilité pour le réseau électrique. La simplification des procédures de décision en assemblée générale et la possibilité de bénéficier de dispositif de pré-financement des infrastructures collectives ont permis à de nombreux acteurs de proposer des solutions attractives, et de lancer la dynamique constatée dans cet Observatoire de l'AFOR. Nous devons continuer dans cette voie. »

La recharge à domicile : Une solution de recharge des véhicules électriques idéale pour limiter l'impact sur le réseau électrique

La recharge à domicile permet de recharger les véhicules électriques pendant la nuit pendant que le véhicule est stationné. Cette recharge s'effectue pendant les périodes où le réseau électrique français est le moins sollicité, notamment en Heures Creuses.

Dans le contexte énergétique actuel, les solutions techniques proposées par les opérateurs privés permettent de piloter la recharge des véhicules électriques en maîtrisant les pics de recharge sur le réseau électrique tout en garantissant la recharge des véhicules.

A propos de l'Association Française des Opérateurs de Recharge pour véhicules électriques (AFOR)

L'AFOR a été créée en octobre 2021 par Bornes Recharge Service, Bornes Solutions, Park'n Plug, Waat, Zephyr et Zeplug, les principaux opérateurs de recharge pour véhicules électriques en France, pour promouvoir et développer la filière en réponse à une demande de plus en plus forte et à l'urgence climatique.

Pour en savoir + : <http://www.afor-ve.org/>

Contact presse

Contacts presse | Open2Europe

Audrey Noel – a.noel@open2europe.com – 06 23 26 18 32

Sarah Ousahla – s.ousahla@open2europe.com – 01 55 02 15 31

Contacts presse | AFOR

Jérôme Princet – Président – jerome.princet@afor-ve.org